



# MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 16/02/2022

### **LA MINISTRE DE LA CULTURE A PRESIDÉ LA SÉANCE ANNUELLE DU COMITÉ MINISTÉRIEL POUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES DANS LA CULTURE ET LA COMMUNICATION**

Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la Culture, a présidé lundi 14 février le Comité ministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la culture et la communication, qui réunit chaque année une soixantaine de personnalités issues de ces secteurs et fournit l'occasion de faire un point d'étape partagé sur les nouvelles avancées en matière d'égalité et les chantiers qui restent à mener.

Le ministère de la Culture est engagé depuis 2017 dans une démarche volontariste et ambitieuse visant à promouvoir l'égalité dans ses services et établissements, ainsi que dans l'ensemble des champs des politiques culturelles, entendues dans leur acception la plus large. Cet engagement résolu s'inscrit dans l'orientation forte de faire de l'égalité la grande cause du quinquennat.

La feuille de route Egalité du ministère dresse un état des lieux détaillé des avancées réalisées au cours de l'année écoulée en matière de prévention des discriminations liées au genre et de lutte contre les violences et harcèlements sexuels et sexistes.

Le Comité ministériel a permis d'évoquer les progrès réalisés en matière de parité et d'égalité professionnelle, notamment par la nomination de femmes aux postes de responsabilité dans les structures culturelles, de meilleur accès des femmes aux moyens de création et de production, ainsi que la question de la visibilité quantitative et qualitative des œuvres et contenus créés par des femmes et la lutte contre les stéréotypes sexistes.

Cette réunion a également été l'occasion de présenter l'extension du plan de lutte contre les violences et harcèlement sexistes et sexuels à de nouveaux secteurs.

Le ministère de la Culture et ses opérateurs **conditionnent l'attribution des aides publiques au respect d'engagements précis et mesurables en matière de lutte contre les violences sexistes et sexuelles, dans tous les secteurs : cinéma et audiovisuel, spectacle vivant et désormais les arts visuels et le secteur du livre en concertation avec les professionnels concernés.**

### **Contact presse**

#### **Ministère de la Culture**

Délégation à l'information et à la communication  
Tél : 01 40 15 83 31  
Mél : [service-presse@culture.gouv.fr](mailto:service-presse@culture.gouv.fr)  
[www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)